



Actions de l'ASN à la suite de l'événement du 5 avril sur la centrale de Penly

Thomas HOUDRÉ
Directeur des centrales nucléaires





Mobilisation de l'ASN dès le 5/4/2012

- Mobilisation de l'ASN au niveau national et local
 - Mobilisation de la Division de Caen, notamment en appui et conseil de la préfecture de Seine Maritime. Contacts avec la CLI
 - Mobilisation des équipes de l'ASN dans son centre d'urgence parisien et demande à l'IRSN de mobiliser ses propres équipes en appui. Informations des pouvoirs publics et des autorités internationales.
- Information du public par l'émission de communiqués de presse (5 entre le 5 et le 6 avril)
- Réalisation de cinq inspections dédiées

asn Classement INES de l'événement

- Classement proposé au niveau 1 par EDF sur l'échelle internationale des événements nucléaires :
- L'ASN a provisoirement validé ce classement (en l'attente du résultat des expertises de la pompe)





Inspections menées

1. Inspection du 6 avril

- Compréhension fine des événements, examen de la chronologie de l'incident, des éléments techniques associés et des premières causes

2. Inspection du 13 avril

- Examen des causes de la survenue de l'incident

3. Inspection du 19 avril

- Examen de la conduite adoptée par le CNPE afin de gérer la situation



4. Inspections du travail (3 déplacements)

- Examen des conditions d'intervention du personnel durant l'incident
- Accident du travail d'un salarié prestataire intervenu dans l'après-midi (choc à la tête)

5. Inspection du 22 mai

- Examen du programme de requalification des composants du circuit primaire du réacteur





Demandes notables de l'ASN

Lettres de suite des inspections disponibles sur www.asn.fr

- En application de l'arrêté du 10 novembre 1999, le redémarrage du réacteur est soumis à l'autorisation de l'ASN
- A court terme avant d'autoriser le redémarrage du réacteur, il est demandé :
 - De préciser le programme d'expertise de l'ensemble des équipements affectés par l'incident et d'en transmettre les premiers résultats
 - De présenter des actions de remise à niveau nécessaires
 - De décrire la stratégie de remise en fonctionnement du réacteur affecté
- A moyen terme, il est demandé :
 - Une expertise fine des équipements affectés
 - Une mise à niveau de certaines règles de conduites incidentelles
 - De tirer l'ensemble des enseignements nécessaires, y compris en envisageant de modifier l'installation





Expertise technique de l'événement

- Tenue d'une réunion technique dédiée
- A brève échéance : demande d'expertise par l'IRSN de l'événement :
 - Analyse de l'évaluation de l'incident produite par EDF
 - Réévaluation des consignes incidentelles utilisées
 - Réévaluation de la stratégie de gestion d'un incendie
 - Examen du caractère potentiellement générique de cet événement
- Le retour d'expérience de cet événement devra aussi prendre en compte plusieurs observations sur les conditions d'intervention.

